

RCS : TOULON  
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01797  
Numéro SIREN : 814 564 563  
Nom ou dénomination : 1 2 3 SOLEIL

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/011563

**1 2 3 SOLEIL**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 969 Corniche Escudier, 83210 SOLLIES TOUCAS**  
**814 564 563 RCS TOULON**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 31 Mars 2019**

**EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018**

**COMPTES ANNUELS ET ANNEXES CERTIFIES CONFORMES**

*M. Archebe*

---

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 1 2 3 SOLEIL</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>18</b>	
Adresse de l'entreprise : <b>969 CORNICHE ESCUDIER</b>		<b>83210 SOLLIES PONT</b>	
Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Numéro SIRET * <b>8 1 4 5 6 4 5 6 3 0 0 0 1 7</b>			
		Exercice N, clos le, <b>30092018</b>	
		N-1 <b>31032017</b>	
		Net <b>3</b>	
		Net <b>488</b>	
		Net <b>850 000</b>	
		Net <b>40 016</b>	
		Net <b>9 593</b>	
		Net <b>21</b>	
		Net <b>49 630</b>	
		Net <b>912 282</b>	
		Net <b>899 633</b>	
		Net <b>699 850</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Renvois : (3) Part à plus d'un an :			CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise <b>SAS 1 2 3 SOLEIL</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....1.000..... )	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF	1 193	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH	54 284	(2 717)
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b> (bénéfice ou perte)	DI	<b>206 590</b>	<b>58 294</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>263 166</b>	<b>56 577</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	542 358	506 285
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	71 982	105 481
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 881	2 526
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 245	28 981
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>636 466</b>	<b>643 273</b>	
<b>Ecarts de conversion passif *</b>	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>899 633</b>	<b>699 850</b>	
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	202 912	643 273	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 1 2 3 SOLEIL</b>		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	198 000	FH		FI	198 000	132 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	198 000	FK		FL	198 000	132 000	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	1 383	2 500	
	Autres produits (1) (11)					FQ	24		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>199 408</b>	<b>134 500</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	27 523	14 736	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 601	1 405	
	Salaires et traitements *					FY	38 541	19 521	
	Charges sociales (10)					FZ	11 547	2 639	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements*} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	5 445	6 162
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	4	19		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>85 660</b>	<b>44 480</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>113 748</b>	<b>90 020</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	130 696		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>130 696</b>		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 637	12 624	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>14 637</b>	<b>12 624</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>116 059</b>	<b>(12 624)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>229 807</b>	<b>77 396</b>	

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **899 633 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **330 104 euros** et un total **charges** de **123 514 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **206 590 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2017** et finit le **30/09/2018**.

Il a une durée de **18 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement	12 005					12 005
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>12 005</b>					<b>12 005</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	647					647
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>647</b>					<b>647</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	680 000		170 000			850 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>680 000</b>		<b>170 000</b>			<b>850 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>692 652</b>		<b>170 000</b>			<b>862 652</b>

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2018
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>					
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

**La comptabilisation du CICE pour un montant de 1 774 € a été réalisée par l'option :**

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 649 par la constatation au crédit du CICE 2017 pour 1307 € diminué de la provision du 1tr2017 pour 334 €, ainsi que le crédit de la provision au 30.09.2018 du CICE 2018 pour 801 €.

- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés pour la somme de 1 307 € correspondant au CICE de 2017 et compte de Etat produit à recevoir.

**La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :**

- Crédit d'impôt pour un montant de 1 307 euros

**La réserve indisponible du CICE au 30/09/2018 s'élève à la somme de 2 273 € décomposée de la manière suivante :**

CICE 2016 solde de 499 € car il a été investi sur le bilan au 31.03.2017 la somme de 647 €,

CICE 2017 pour 1 307 €.

CICE PROVISOIRE au 30.09.2018 pour 467 €.

Le CICE doit être utilisé conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions doivent être menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

**1 2 3 SOLEIL**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 969 Corniche Escudier, 83210 SOLLIES TOUCAS**  
**814 564 563 RCS TOULON**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 31 Mars 2019**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30  
Septembre 2018**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30  
Septembre 2018 s'élevant à 206 590 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	206 590 euros
A la réserve Indisponible CICE	1 080 euros
	-----
Solde	205 510 euros

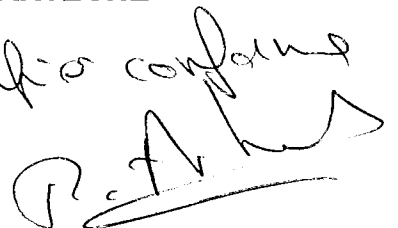
En totalité au compte "Report à nouveau" qui s'élève ainsi à 259 794 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de  
dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 Mars 2019**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme**  
**Le Président**  
**Madame Magali ARTECHE**

*certifié conforme*  


celui-ci est copié  
D. Aiche

**1 2 3 SOLEIL**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 969 Corniche Escudier, 83210 SOLLIES TOUCAS**  
**814 564 563 RCS TOULON**

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT**  
**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 31 Mars 2019**

**Exercice clos le 30 Septembre 2018**

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 Septembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

**Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

L'exercice social de la Société a eu une durée exceptionnelle de 18 mois.

**Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le 30 Septembre 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

**Activités en matière de recherche et de développement**

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

D. A

### Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous maintenons nos efforts pour développer notre chiffre d'affaires et améliorer notre rentabilité.

### **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

#### Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

ETR- Chiffre d'affaires au 30/09/2018 : 2 168 415 euros Résultat net au 30/09/2018 : 93 470 euros.

#### Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, une participation de 100 % du capital de la société E T R par voie de souscription d'actions à titre onéreux.

#### Sociétés contrôlées

Notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes :  
E T R.

### **INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT**

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 Septembre 2018 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

NA

**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce)**

	Article D. 441 I.-1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	2	X					X					
Montant total des factures concernées <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	ttc	131 €	2 400 €			2 531 €				0	0	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	ttc					8.52%	X					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	X										0	
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues <i>(préciser : HT ou TTC)</i>												
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : <i>(préciser)</i> <input type="checkbox"/> Délais légaux : <i>(préciser)</i>						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : <i>(préciser)</i> <input type="checkbox"/> Délais légaux : <i>(préciser)</i>					

## RÉSULTATS - AFFECTATION

### Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 198 000 euros contre 132 000 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 50%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 24 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 27 523 euros contre 14 736 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 86.78%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2 601 euros contre 1 405 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 85.14%

Le montant des traitements et salaires s'élève à 38 541 euros contre 19 521 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 97.44%

Le montant des charges sociales s'élève à 11 547 euros contre 2 065 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 459.15%

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 1 personnes contre personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 5 445 euros contre 6 162 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11.63%

Le montant des autres charges s'élève à 4 euros contre 19 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -80.21%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 85 660 euros contre 44 480 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 92.58%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 113 748 euros contre 90 020 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 26.36%

Compte tenu d'un résultat financier de 116 059 euros (- 12 624 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 229 807 euros contre 77 396 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 196.92%

MA

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de - 207 euros contre - 180 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 23 010 euros contre 18 922 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 206 590 euros contre un bénéfice de 58 294 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 254.39%

Au 30 Septembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 899 633 euros contre 699 850 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 28.55%

#### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 206 590 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2018 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	206 590 euros
A la réserve Indisponible CICE	1 080 euros
	-----
Solde	205 510 euros

En totalité au compte "Report à nouveau" qui s'élève ainsi à 259 794 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 206 590 euros.

#### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

#### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 207 euros.

RA

## **CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

## **ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ**

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

### **Rémunération du Président**

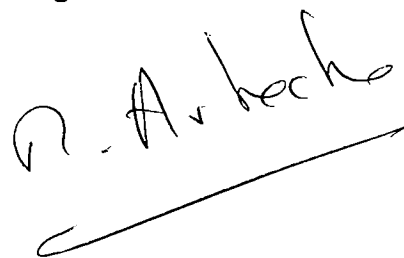
Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

**Fait à SOLLIES TOUCAS  
Le 15 Mars 2019**

**Le Président  
Madame Magali ARTECHE**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Arteché', written over a horizontal line.



# 123 SOLEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €

Siège social :

969 CORNICHE ESCUDIER  
83210 SOLLIES PONT

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018.**

A l'Assemblée Générale de la société 123 SOLEIL,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 123 SOLEIL relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/04/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

15

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président, et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de

13

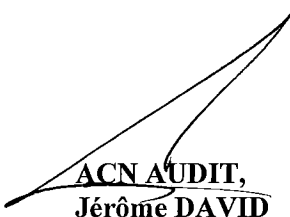
fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sanary sur Mer le 15 Mars 2019.



**ACN AUDIT,**  
**Jérôme DAVID**

Commissaire aux Comptes associé

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		30/09/2018	31/03/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	1 193	
	Autres réserves		
	Report à nouveau	54 284	(2 717)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>206 590</b>	<b>58 294</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>263 166</b>	<b>56 577</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	542 358	506 285
	Emprunts et dettes financières divers	71 982	105 481
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 881	2 526
	Dettes fiscales et sociales	16 245	28 981
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>636 466</b>	<b>643 273</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>899 633</b>	<b>699 850</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	206 589,67	58 293,98
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	202 912	643 273
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2018

31/03/2017

		France	Exportation	18 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	198 000		198 000	132 000
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>198 000</b>		<b>198 000</b>	<b>132 000</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 383	2 500
	Autres produits			24	
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>			<b>199 408</b>	<b>134 500</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			27 523	14 736
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 601	1 405
	Salaires et traitements			38 541	19 521
	Charges sociales du personnel			11 547	2 065
	Cotisations personnelles de l'exploitant				573
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			5 445	6 162
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			4	19	
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>85 660</b>	<b>44 480</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>113 748</b>	<b>90 020</b>

## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2018

31/03/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		113 748	90 020
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	130 696	
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>130 696</b>	
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	14 637	12 624
	<b>Total des charges financières</b>	<b>14 637</b>	<b>12 624</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>116 059</b>	<b>(12 624)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>229 807</b>	<b>77 396</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	207	180
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>207</b>	<b>180</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(207)</b>	<b>(180)</b>
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		23 010	18 922
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>330 104</b>	<b>134 500</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>123 514</b>	<b>76 206</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>206 590</b>	<b>58 294</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
 (3) dont produits concernant les entreprises liées  
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **899 633** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **330 104** euros et un total **charges** de **123 514** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **206 590** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2017** et finit le **30/09/2018**.

Il a une durée de **18** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement	12 005					12 005
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>12 005</b>					<b>12 005</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	647					647
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>647</b>					<b>647</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	680 000		170 000			850 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>680 000</b>		<b>170 000</b>			<b>850 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>692 652</b>		<b>170 000</b>			<b>862 652</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2018
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement	7 046	4 960		12 005
Autres				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 046</b>	<b>4 960</b>		<b>12 005</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	159	485		644
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>159</b>	<b>485</b>		<b>644</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 205</b>	<b>5 445</b>		<b>12 649</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2018
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>					
Dont dotations et reprises					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2018	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	3 588	3 588	
	Taxes sur la valeur ajoutée	580	580	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	801	801	
	Groupe et associés	35 047	35 047	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	21	21		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>40 037</b>	<b>40 037</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	542 358	108 804	392 835	40 719
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 881	5 881		
	Personnel et comptes rattachés	4 525	4 525		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 243	4 243		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 391	6 391		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 085	1 085		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	71 982	71 982		
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>636 466</b>	<b>202 912</b>	<b>392 835</b>	<b>40 719</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice		170 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		133 993			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		36 936			

ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

### **La comptabilisation du CICE pour un montant de 1 774 € a été réalisée par l'option :**

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 649 par la constatation au crédit du CICE 2017 pour 1307 € diminué de la provision du 1<sup>er</sup> 2017 pour 334 €, ainsi que le crédit de la provision au 30.09.2018 du CICE 2018 pour 801 €.

- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés pour la somme de 1 307 € correspondant au CICE de 2017 et compte de Etat produit à recevoir.

### **La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :**

- Crédit d'impôt pour un montant de 1 307 euros

### **La réserve indisponible du CICE au 30/09/2018 s'élève à la somme de 2 273 € décomposée de la manière suivante :**

CICE 2016 solde de 499 € car il a été investi sur le bilan au 31.03.2017 la somme de 647 €,

CICE 2017 pour 1 307 €.

CICE PROVISoire au 30.09.2018 pour 467 €.

Le CICE doit être utilisé conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions doivent être menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 8

## Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Engagements  
financiers donnésEngagements  
financiers reçus

<b>Effets escomptés non échus</b>		
<b>Avals, cautions et garanties</b>		
<b>Engagements de crédit-bail</b>		
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b>		
<b>Autres engagements</b>		
Nantissement de Mme Magali ARTECHE sur emprunt Caisse Epargne de 01/2016	381 022	
Nantissement de Mme Magali ARTECHE sur emprunt Caisse Epargne de 01/2018	160 581	
	<b>541 603</b>	
<b>Total des engagements financiers (1)</b>	<b>541 603</b>	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants	541 603	
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		